

les documents de
liens socio
le portail francophone des sciences sociales
n° 4, mars 2006

**Bilan des qualifications aux fonctions
de maître de conférences
et de professeur, 2006
CNU, 19ème section
(Sociologie, démographie)**

par Charles SOULIE et Maria VASCONCELLOS

Pour citer ce texte :

SOULIE Charles, VASCONCELLOS Maria (2006), « Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et de professeur, 2006. CNU, 19ème section (Sociologie, démographie) », *liens socio*, janvier 2006 [http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=1217]

La 19^{ème} section a siégé dans les locaux de l'université de Paris V du lundi 30 janvier au jeudi 2 février 2006 pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et le vendredi 3 février 2006 pour celles de professeur.

Qualification aux fonctions de maître de conférences

Sur 450 candidats, 341 ont finalement présenté un dossier. 109 candidats (24,2%) se sont désistés, soit nettement plus que l'an passé (17,4%).¹ Ce qui peut éventuellement s'expliquer par des problèmes de diffusion de l'information de la part du ministère. Comme l'an passé, les hommes (26%) se désistent plus fréquemment que les femmes (22,5%).

Sur l'ensemble des candidats ayant présenté un dossier (n = 341), 56,3% ont été qualifiés, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'an passé (54,4%). Les femmes (182) sont plus nombreuses à se présenter que les hommes (159). Elles sont aussi plus souvent qualifiées (57,7% contre 54,7% aux hommes). L'âge des candidats joue un rôle important, les candidats les plus jeunes étant plus souvent qualifiés. L'âge moyen des candidats s'élève à 36,9 ans, celui des qualifiés à 35,7 ans et celui des non qualifiés à 38,4 ans.

Tableau n°1 : Taux de qualification en fonction de l'âge des candidats

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs
30 et moins	72,86%	27,14%	100,00%	70
31-33 ans	63,16%	36,84%	100,00%	76
34-37 ans	57,35%	42,65%	100,00%	68
38-44 ans	36,76%	63,24%	100,00%	68
45 et plus	49,15%	50,85%	100,00%	59
Total	56,30%	43,70%	100,00%	341
Effectifs	192	149		

Le fait d'avoir soutenu sa thèse récemment augmente aussi les chances d'être qualifié. C'est parmi les docteurs de 2005 que la proportion de qualifiés est la plus élevée, alors qu'elle est près de deux fois moindre pour les docteurs ayant soutenu en 1999 ou avant. Comme l'an

¹ Cf. Charles Soulié, Maria Vasconcellos, *Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et professeur, 2005*, La lettre de l'ASES, n°35, juin 2005, p 55. Ce bilan comprend notamment un tableau rétrospectif sur l'évolution des taux de qualification en sociologie, ainsi qu'une comparaison avec d'autres disciplines.

passé, on note que la mention obtenue au doctorat joue un rôle important, les candidats n'ayant pas obtenu les félicitations ne sont que 18% à être qualifiés, contre 71,9% à ceux ayant obtenu les félicitations à l'unanimité du jury. De même, on remarque que ce sont les candidats les plus jeunes, les femmes et les Parisiens, qui obtiennent plus souvent la mention la plus élevée au doctorat.

Tableau n°2 : Taux de qualification en fonction de l'année de soutenance du doctorat

	Qualifiés	Non qualifiés	Ensemble	Effectifs
2005	66,67%	33,33%	100,00%	198
2004	31,82%	68,18%	100,00%	44
2003	57,14%	42,86%	100,00%	14
2002	46,15%	53,85%	100,00%	13
2001	56,25%	43,75%	100,00%	16
2000	55,56%	44,44%	100,00%	18
1999 et avant	35,29%	64,71%	100,00%	34
Inconnus	25,00%	75,00%	100,00%	4
Total	56,30%	43,70%	100,00%	341
Effectifs	192	149		

Tableau n°3 : Taux de qualification en fonction de la mention au doctorat

	Qualifiés	Non qualifiés	Ensemble	Effectifs
THF Unanimité	71,93%	28,07%	100,00%	114
THF	59,68%	40,32%	100,00%	124
TH et H	18,03%	81,97%	100,00%	61
Non concernés inconnus	59,52%	40,48%	100,00%	42
Total	56,30%	43,70%	100,00%	341
Effectifs	192	149		

Le taux de qualification varie aussi en fonction du lieu de soutenance. 62,7% des candidats ayant soutenu à Paris sont qualifiés, contre 55,5% de ceux ayant soutenu en banlieue et 51,7% des provinciaux, sachant que les candidats ayant soutenu à l'étranger (n=11) ont été qualifiés pour 54,5% d'entre eux. Concernant les établissements parisiens, on note que l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, - qui est aussi l'institution proposant le plus grand nombre de candidats à la qualification en 19^{ème} section-, a un taux de qualification particulièrement élevé (74,2%). Mais cette année, elle est nettement dépassée par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (84,6%) et secondairement par le CNAM qui, il est vrai, produit

peu de docteurs. Dans l'ensemble, les candidats provenant des universités sont donc moins qualifiés que ceux provenant des Ecoles.

Tableau n°4 : Taux de qualification en fonction de l'établissement de soutenance du doctorat

	Effectifs	Qualifiés	Non qualifiés	Ensemble
EHESS	35	74,29%	25,71%	100,00%
Paris 10	31	64,52%	35,48%	100,00%
Paris 5	29	58,62%	41,38%	100,00%
Toulouse	20	50,00%	50,00%	100,00%
Paris 8	16	31,25%	68,75%	100,00%
Strasbourg	15	60,00%	40,00%	100,00%
Nantes	14	57,14%	42,86%	100,00%
IEP Paris	13	84,62%	15,38%	100,00%
Lille	11	45,45%	54,55%	100,00%
Bordeaux	10	50,00%	50,00%	100,00%
Paris 1	9	55,56%	44,44%	100,00%
Grenoble	8	62,50%	37,50%	100,00%
Montpellier	8	12,50%	87,50%	100,00%
Paris 9	8	37,50%	62,50%	100,00%
Aix en Provence	7	85,71%	14,29%	100,00%
Versailles St Quentin	7	57,14%	42,86%	100,00%
Aix Marseille	6	33,33%	66,67%	100,00%
Caen	6	66,67%	33,33%	100,00%
Amiens	5	40,00%	60,00%	100,00%
CNAM	5	80,00%	20,00%	100,00%
Lyon	5	60,00%	40,00%	100,00%
Autres	73	50,68%	49,32%	100,00%
Ensemble	341	56,30%	43,70%	100,00%
Effectifs		192	149	

47,8% des candidats viennent d'une autre discipline que la sociologie, soit taux un plus élevé que l'an passé (45%).² Les candidats sociologues sont nettement plus souvent qualifiés que les autres (73,6% contre 37,4%).³ Cela dit, les taux de qualification des candidats en

² Sur ce point, nous devons nos excuses aux lecteurs du bilan de l'année dernière. En effet, nous avons alors écrit que ce taux s'élevait à 30%, alors qu'il était de 45%...

³ L'an passé, ce taux s'élevait à 71% pour les sociologues et 34,8% aux autres. Le taux de qualification a donc augmenté pour l'ensemble des candidats.

provenance des STAPS (61,5%), comme de science politique (52,5%), sont relativement élevés. Inversement, les candidats provenant d'anthropologie/ethnologie (22,2%) et psychologie (16,6%) sont nettement moins souvent qualifiés que la moyenne.

Tableau n° 5: Taux de qualification en fonction de la discipline de thèse

	Effectifs	Qualifiés	Non qualifiés	Ensemble
Sociologie	178	73,60%	26,40%	100,00%
Science politique	40	52,50%	47,50%	100,00%
Anthropologie/ ethnologie	36	22,22%	77,78%	100,00%
Autres	16	31,25%	68,75%	100,00%
Sciences éducation	13	38,46%	61,54%	100,00%
STAPS	13	61,54%	38,46%	100,00%
Economie	7	42,86%	57,14%	100,00%
Géographie	7	28,57%	71,43%	100,00%
Psychologie	6	16,67%	83,33%	100,00%
Histoire	5	40,00%	60,00%	100,00%
Droit	4	0,00%	100,00%	100,00%
Gestion	4	25,00%	75,00%	100,00%
Info communication	4	25,00%	75,00%	100,00%
Philosophie	4	50,00%	50,00%	100,00%
Sciences sociales	4	50,00%	50,00%	100,00%
Ensemble	341	56,30%	43,70%	100,00%
Total		192	149	

Afin d'analyser le taux de qualification en fonction des thèmes étudiés par les docteurs, nous avons isolé les candidats sociologues (n=178). Les effectifs de chaque spécialité étant relativement réduits, il est difficile d'en tirer des conclusions claires. Néanmoins, on observe que la sociologie du travail, des organisations, du travail social, de la famille, de l'éducation et la sociologie politique obtiennent de bons résultats cette année, tandis qu'ils sont plus faibles pour les sociologies de l'art, de la littérature et celle de la culture.

Tableau n° 6: Taux de qualification en fonction de la spécialité sociologique

	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Effectifs
Travail, organisation	75,00%	25,00%	100,00%	40
Politique	76,92%	23,08%	100,00%	26
Arts, littérature	62,50%	37,50%	100,00%	16
Culture	66,67%	33,33%	100,00%	15
Famille, jeunesse	84,62%	15,38%	100,00%	13
Education	81,82%	18,18%	100,00%	11
Démographie	66,67%	33,33%	100,00%	9
Travail social, pauvreté	88,89%	11,11%	100,00%	9
Sport	37,50%	62,50%	100,00%	8
Santé	100,00%	0,00%	100,00%	6
Religion	60,00%	40,00%	100,00%	5
Générale, auteurs	75,00%	25,00%	100,00%	4
Sciences	75,00%	25,00%	100,00%	4
Urbaine	50,00%	50,00%	100,00%	4
Migrations	100,00%	0,00%	100,00%	3
Rurale	66,67%	33,33%	100,00%	3
Economie	100,00%	0,00%	100,00%	2
Ensemble	73,60%	26,40%	100,00%	178
Effectifs	131	47		

(champ : sociologues uniquement)

Le CNU offrant un observatoire privilégié de la production doctorale en sociologie, il a paru intéressant, pour conclure ce bilan relatif à la qualification aux fonctions de maître de conférences en sociologie, de cumuler le travail de deux sessions de CNU (celle de 2005 et celle de 2006). Nous avons donc fusionné les fichiers des candidats sociologues s'étant présentés à la qualification cette année et l'an passé, en enlevant les doublons (12 candidats se sont présentés deux fois).

Tableau n° 7: La production doctorale en sociologie selon les établissements

	Effectifs	Travail Org.	Travail																Total
			Politique	Culture	Arts/litt	Education	Famille	social	Migration	Démographie	Générale	Santé	Urbaine	Religion	Sport	Economie	Sciences	Rurale	
Autres	65	18%	18%	8%	5%	6%	8%	5%	6%	3%	3%	3%	6%	3%	0%	2%	5%	2%	100%
EHESS	45	18%	11%	9%	13%	7%	2%	7%	9%	0%	2%	0%	4%	13%	0%	2%	2%	0%	100%
Paris 5	29	10%	7%	14%	14%	10%	21%	3%	0%	3%	3%	3%	3%	0%	3%	0%	3%	0%	100%
Paris 10	26	19%	12%	8%	8%	4%	4%	0%	8%	23%	8%	0%	0%	0%	0%	4%	0%	4%	100%
Nantes	25	20%	4%	4%	12%	4%	4%	8%	4%	0%	0%	4%	0%	4%	24%	4%	4%	0%	100%
Toulouse	18	11%	17%	11%	0%	17%	11%	6%	0%	0%	0%	11%	0%	0%	0%	6%	6%	6%	100%
Bordeaux	14	14%	7%	7%	0%	14%	0%	14%	0%	14%	0%	21%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
IEP Paris	14	7%	36%	0%	0%	0%	7%	14%	14%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	0%	100%
VSQ	14	43%	7%	7%	0%	21%	7%	0%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	100%
Paris 8	13	31%	23%	8%	8%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	100%
Aix en P	12	25%	8%	17%	17%	8%	17%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Lille	12	33%	25%	0%	8%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	0%	100%
Paris 7	12	17%	17%	8%	8%	8%	0%	8%	8%	8%	8%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Grenoble	11	18%	0%	18%	27%	0%	0%	9%	0%	0%	0%	0%	9%	9%	0%	0%	9%	0%	100%
Paris 1	9	11%	22%	22%	0%	11%	0%	0%	0%	11%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	11%	100%
Strasbourg.	9	11%	22%	11%	0%	0%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	22%	0%	11%	11%	100%
Paris 9	8	75%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
CNAM	7	57%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	29%	0%	0%	100%
Besançon	6	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	0%	0%	33%	100%
Montpellier	6	0%	0%	33%	17%	0%	0%	0%	0%	0%	33%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	0%	100%
Caen	5	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	40%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	20%	100%
Metz	5	0%	20%	0%	20%	0%	0%	40%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Paris 4	5	20%	20%	0%	20%	0%	20%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Ensemble	370	19%	14%	9%	9%	6%	6%	5%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	100%
Effectifs		72	50	33	32	23	22	20	16	16	13	11	12	11	11	10	10	8	

(Champ : candidats sociologues s'étant présentés à la qualification en 2005 et 2006)

Le cumul de deux promotions permet de commencer à mettre en évidence la spécialisation des établissements. L'EHESS se distingue principalement par la proportion de thèses soutenues en sociologie de l'art, et surtout de la religion (Danièle Hervieu-Léger). Paris 5 produit un nombre important de thèses en sociologie de la famille/jeunesse (François de Singly), ainsi qu'en sociologie de l'art et de la culture (Michel Maffesoli). Paris 10 se distingue principalement par la démographie (Maria Cosio Zavala) et Nantes par la sociologie du sport (Jean-Michel Faure et Charles Suaud). La sociologie de l'éducation occupe une place importante à Toulouse, ainsi qu'à Bordeaux, où la démographie comme la sociologie de la santé sont aussi plus étudiées que la moyenne. Enfin, on notera que l'IEP de Paris est spécialisé sur la sociologie politique, tandis que Versailles St Quentin fait soutenir un nombre important de thèses en sociologie du travail et de l'éducation et que Paris 8 produit surtout des thèses en sociologie du travail et sociologie politique. Afin d'approfondir cette esquisse, nous envisageons l'an prochain de cumuler le travail de quatre sessions de CNU (2004/2005/2006/2007). Ce qui permettra notamment d'affiner la carte de la production doctorale en sociologie.

Qualification aux fonctions de professeur

Cette année, le nombre d'inscrits à la qualification aux fonctions de professeur des universités a connu une baisse significative. En 2006, il y a eu 55 candidats inscrits, mais onze « dossiers non présentés » et deux autres considérés comme non recevables. Le CNU n'a donc traité que 42 dossiers, alors que les années précédentes ce nombre oscillait autour de 70. On peut penser que l'avancement des dates limites d'inscription sur le site ANTARES et d'envoi des dossiers aux rapporteurs a entraîné cette baisse sensible du nombre de candidats. Seule la poursuite de l'analyse annuelle des résultats permettra de dégager les raisons de ce phénomène.

Tableau n° 8 : Répartition par sexe des candidats selon les résultats à la qualification

	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
Qualifiés	11	58	8	42	19	45
Non qualifiés	17	74	6	26	23	55
TOTAL	28	67	14	33	42	100

Parmi les 42 dossiers traités, 19 candidats ont été qualifiés (45%) dont 8 femmes et 11 hommes. Par rapport aux années précédentes, le taux de qualification reste stable. Depuis le début des années 2000, il se situe autour de 40 %. En 2005, il s'élevait à 46 % et en 2006 à 45%. Malgré des résultats plus positifs, les femmes restent peu nombreuses à se présenter à la qualification de professeur des universités (14 contre 28).

Tableau n° 9 : Répartition des candidats à la qualification, par sexe et par âge

	Hommes			Femmes			Ensemble
	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Qualifiées	Non qualifiées	Total	
36-40 ans	3	1	4	-	-		4
41-45 ans	3	5	8	-	2	2	10
46-50 ans	1	5	6	4	2	6	12
51-55 ans	2	2	4	4	2	6	10
56-60 ans	2	3	5	-	-	-	5
Et plus		1	1	-	-	-	1
TOTAL	11	17	28	8	6	14	42

On dénote un léger rajeunissement des candidats dans cette catégorie professionnelle, puisque l'âge moyen est de 45 ans. Depuis 1992, la moyenne d'âge des candidats varie de 47 à 49 ans. Une autre différence significative concerne l'âge moyen des femmes. En 1999 et 2000, elles étaient « plus âgées » que leurs homologues masculins (entre 50 à 60 ans). Or en 2006, l'âge moyen des candidates est de 39 ans et se distribue dans les classes d'âge entre 41 et 55 ans, tandis que l'âge moyen des hommes est plus dispersé entre 36 et plus de 60 ans.

Il est prématuré de voir dans ces résultats une tendance à la baisse de l'âge moyen observée par la DEP-MEN⁴ du personnel enseignant du supérieur, en particulier en sciences humaines. Bien que les candidats soient plus âgés dans les disciplines regroupées en Lettres et Sciences Humaines, il s'amorce une tendance au rajeunissement de cette population due, entre autres, au nombre important de départs à la retraite ces dernières années. Ce qui peut conduire les maîtres de conférences à soutenir plus tôt leur HDR afin de postuler. Par ailleurs, on constate parmi les candidats à la qualification aux fonctions de professeur un léger avantage au profit des plus âgés : les candidats qualifiés ont 48 ans en moyenne.

⁴ Direction de l'évaluation et de la prospective (MEN), « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2004-2005 », *Note d'information*, n° 05.35, décembre 2005.

Les études antérieures (thèse, agrégation) des candidats étant signalées dans la plupart des cas, on observe que 4 candidats sont agrégés en sciences économiques et sociales (deux d'entre eux ont été qualifiés) et que 5 candidats relèvent de la démographie. Parmi les spécialités, on en dénombre : 3 en anthropologie ; 1 en architecture et urbanisme ; 3 en économie ; 4 en éducation ; 1 en culture ; 1 en information et communication ; 4 en sciences politiques ; 5 en STAPS ; 1 en sociologie du travail et 14 en sociologie générale.

La soutenance de l'HDR s'effectue dans la plupart des cas dans les universités, puisque un seul cas est indiqué à l'EHESS (Paris) et un autre à l'IEP de Paris. Une candidate présente une thèse d'État. Mais à y regarder de plus près, on note que sept candidats ont soutenu leur thèse à l'EHESS (Paris). Les universités parisiennes *intra-muros* délivrent près des deux tiers des HDR des candidats, dont seuls deux candidats n'ont pas été qualifiés, ce qui est justifié par l'extériorité de la discipline par rapport à la sociologie. Cela confirme les propos de Ph. Cibois et de J-Y Trepos⁵ qui ont relevé l'importance de l'EHESS dans la délivrance des titres en sociologie, ainsi que la prépondérance des universités parisiennes (cette année les universités de Paris IV, Paris V et Paris X). Quatre candidats sont titulaires de titres obtenus à l'étranger : Allemagne, États-Unis (Université de New York et UCLA) et Russie (Moscou) et un seul n'a pas été qualifié.

Le délai entre la soutenance de la thèse et de l'HDR tend à se resserrer : 2 candidats ont soutenu leur thèse dans les années 2000 ; 20 dans les années 1990 ; 10 dans les années 1980 et 4 dans les années 1970 (les données concernant 6 candidats sont restées inconnues). Les trois années précédentes présentaient un écart plus large, puisque le nombre de thèses soutenues dans les années 1970 et 1980 étaient bien plus important et qu'un seul candidat avait soutenu sa thèse dans les années 2000. De même, on note qu'un seul candidat s'est présenté à la requalification (obtenue auparavant en 2002).

Charles Soulié et Maria Vasconcellos, mars 2006

⁵ Voir *La lettre de l'ASES*, n° 31 et 32 (2002).

Annexes

Liste des qualifiés aux fonctions de maître de conférences 2006⁶

AIT EL CADI HAKIMA	COURTEBRAS BERNARD	HELARDOT VALENTINE
ANDREO CHRISTOPHE	CRENN CHANTAL	HELLUY MARIE-LAETITIA
APARICIO LUIS	CREPON SYLVAIN	HELY MATTHIEU
ARAIZA ELIZABETH	CROMER SYLVIE	HIDRI OUMAYA
AUST JEROME	CROQUETTE ELSA	HILAL NADIA
BABEAU OLIVIER	DA ROIT BARBARA	HOUK MELODY
BAILLY EVELYNE	DALLA PRIA YAN	HUBE NICOLAS
BARACCA PIERRE	DE LESCURE EMMANUEL	HUYEZ GUILLAUME
BARNIER LOUIS-MARIE	DEROFF MARIE-LAURE	IMBERT CHRISTOPHE
BECK LISE	DIBAKANA MOUANDE JEAN-AIME	ISETTA BRUNO
BECQUET VALERIE	DORIN STEPHANE	JACQUES BEATRICE
BERNARD JACQUES	DOUAT ETIENNE	JAKUBOWSKI SEBASTIEN
BERNARD SOPHIE	DUBOIS JEROME	JOINT LOUIS AUGUSTE
BERTHELOT LAURENT	DUBOYS DE LABARRE Mathieu	JONCHERAY HELENE
BIDET ALEXANDRA	DUHIN ANNE	JONCHERY ANNE
BOCENO LAURENT	DUNEZAT XAVIER	JUILLARD CLAIRE
BOLZ DAPHNE	DUPONT MAYLIS	JULIEN MARIE-PIERRE
BOTTON SARAH	DUTERTRE EMMANUELLE	KATZ SERGE
BOUJU ANNE	EL BOUJJOUFI TAIEBEL MIRI	KENTISH-BARNES NANCY
BOURBONNAUD DAVID	MUSTAPHA	KERROUMI ABDELALI
BOURRET PAULE	EL SAKKA ABAHER	KEUCHEYAN RAZMIG
BRETESCHE SOPHIE	EME BERNARD	KINTZ LAURENCE
BRUN ELISABETH	FER YANNICK	KIVITS JOELLE
BRZUSTOWSKI MARC	FEREZ SYLVAIN	KNOBE SANDRINE
BULLE SYLVAIN	FERNANDEZ GUILLAUME	KURCUBIC MARINA
CARBAJAL MENDOZA MYRIAN	FINTZ MATTHIEU	LADA EMMANUELLE
CARTERON BENOIT	GILLET ANNE	LANGLAIS CHLOE
CASSAN DAMIEN	GINCEL-COLLAZOS ANNE	LARUE JEAN-PAUL
CESTOR ELISABETH	GIRODET SOPHIE	LE BIANIC THOMAS
CHERONNET HELENE	GIULIANI FREDERIQUE	LE BIHAN YANN
CHESNEAU VERONIQUE	GUERIN MARIE-ANNE	LE NAOUR GWENOLA
CHIMOT CAROLINE	GUILLAUME OLIVIER	LE SAOUT DIDIER
CHRISTIAS PANAGIOTIS	GUILLOU ANNE	LEARD FRANCK
CLAIR ISABELLE	GUINE ANOUK	LEPINAY VINCENT
COUCHOURON CELINE	HAMMAN PHILIPPE	LETOURNEUX VERONIQUE

⁶ Ces listes ne sont données qu'à titre indicatif. Seules les listes publiées par le ministère ont une validité juridique.

LISSE ELISABETH	PEYRIN AURELIE	ROUSTAN MELANIE
LOMBARD KARINE	PIAZZA PIERRE	SAJOUX MURIEL
LOPEZ GARERI VALERIA	PIERRU FREDERIC	SALA PALA VALERIE
LOUVEL SEVERINE	PIRIOU ODILE	SALMON ANNE-EMMANUELLE
MADOUY MOHAMED	POLI ALEXANDRA	SCHEPENS FLORENT
MAGIMEL CLAIRE	POULARD FREDERIC	SCHOTTE MANUEL
MALOCHET VIRGINIE	POULLAOUET TRISTAN	SCRINZI FRANCESCA
MALOGNE GWENDOLINE	POUPEAU FRANCK	SERAPHIN GILLES
MARTIN BENEDICTE	POURETTE DOLORES	SITBON-PEILLON BRIGITTE
MERLIN JEAN-ROBIN	PREVEL MAXIME	STEVENS HELENE
MIAS ARNAUD	PRIVAT ANNE-GISELE	SUZANNE GILLES
MICHON PASCAL	PROESCHEL CLAUDE	TAFFERANT NASSER
MIERZEJEWSKI STEPHAN	PRUVOST GENEVIEVE	THELEN LIONEL
MISSAOUI HASNIA	PUECH ISABELLE	TIBERE LAURENCE
MOISY MURIEL	QUEVAL STEPHANIE	TOURNAI VIRGINIE
MORISSET HERVE	RAHMANI FARID	TOURRILHES CATHERINE
MORO AHMED	RAMIREZ CARLOS	ULMANN ANNE-LISE
MOUHANNA CHRISTIAN	RAULT WILFRIED	UZEL JEAN-PHILIPPE
NEUMANN ALEXANDER	RAYNER HERVEDUCOURNAU	VANDERMEERSCH CELINE
NOSBONNE CHRISTOPHE	PASCAL	VANDESCHRIK CHRISTOPHE
ODENA SOPHIE	REAU BERTRAND	VERBEEK-SARFATI FRANCOIS
ORIANNEJEAN-FRANCOIS	REMY CATHERINE	VERNAZZA NICOLE
OUARDANI MOHAMED	RICORDEAU GWENOLA	VIGOUR CECILE
PAPADOPOULOS KALLIOPI	RIVRON VASSILI	VOLERY INGRID
PARAVEL VERENA	ROBERT EMMANUELLE	WALDVOGEL CAROLE
PARIZOT ISABELLE	RODET CHANTAL	WENGLENSK SANDRINE
PENIN NICOLAS	ROINSARD NICOLAS	WOJCIK STEPHANIE
PERREAU ELODIE	ROTH CAMILLE	YANGA NGARY BERTIN
PERRENOUD MARC	ROUILLON LAURENCE	ZAKI LAMIA

Liste des qualifiés aux fonctions de professeur (2006)

ALIBERT CECILE	GAUTIER ARLETTE	ROSENAL CLAUDE SIMMAT
AVDEEV ALEXANDRE	GRUEL LOUIS	LAURENCE VERON JACQUES
BERGOUIGNAN CHRISTOPHE	KIAN AZADEH	ZALIO PIERRE-PAUL
BODE INGO	KUPIEC ANNE	
BOUBEKER AHMED DEVREUX	LIANOS MICHAEL LIEGEOIS JEAN-	
ANNE-MARIE	PIERRE	
DION MICHELE DRESSEN MARNIX	POULAIN JEAN PIERRE	